

Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'UTBM

année 2023



34 %
Immobilisations



28 %
Achats



20 %
Mobilités



18 %
Énergie



1 %
Déchets



Dans le secteur de la construction :
Nos émissions équivalent à celles
générées par la construction de

328 appartements T4 en France



Dans le secteur des transports :
Nos émissions équivalent également à

**4050 trajets Paris / New-York
en classe économique**

Immobilisations et investissements :

34 %

dont



26 %
Autres actifs

6 %
Bâtiments



364 tCO₂e

2 %
Ordinateurs
et écrans



110 tCO₂e

0,5 %
Parkings



33 tCO₂e

1676 tCO₂e

Ce poste regroupe les investissements, dont les émissions sont réparties sur plusieurs années. Il inclut la construction ou la rénovation majeure des bâtiments, l'achat d'équipements (matériel informatique, recherche, etc.).

Paradoxalement, il est parfois nécessaire d'émettre davantage ici pour pouvoir réduire les émissions ailleurs (par exemple, isoler un bâtiment pour diminuer sa consommation énergétique).

En plus des rénovations conséquentes réalisées ces dernières années, on peut également noter que la DSIN gère désormais le parc informatique avec une approche de pérennisation du matériel durant 7 années d'utilisation.

Achats : 28 %

1804 tCO₂e



Ce poste comprend les achats de consommables nécessaires au fonctionnement quotidien de l'UTBM, s'ils ne sont pas déjà pris en compte ailleurs (par exemple, l'énergie).

Une politique d'achats responsables est en cours de finalisation. Toutefois, certains critères environnementaux et sociaux sont déjà intégrés depuis plusieurs années dans nos marchés publics qui permettent, par exemple de valoriser les circuits courts, les démarches soutenables ou les structures d'insertion.

Mobilités et déplacements : 21 %

dont



11 %
Mobilités internationales
étudiantes

710 tCO₂e



7 %
Trajets
domicile/UTBM

446 tCO₂e



3 %
Missions
professionnelles

184 tCO₂e



Le plan de mobilité sera publié en 2025, mais aujourd'hui, un certain nombre de recommandations sont déjà formulées pour les missions :

- privilégier les transports en commun,
- veiller à ce que les missions de recherche soient priorisées pour les chercheurs en début de carrière, qui ne disposent pas encore de réseaux.

Sur son site internet, l'UTBM communique des informations pour **encourager les déplacements doux.**

Des **bourses Erasmus** existent également pour aider les étudiants à voyager sans prendre l'avion dans le cadre des échanges Erasmus.

Énergie : 18 %

dont



**L'UTBM est très bien placée
pour atteindre l'objectif
du décret tertiaire
(- 40 % d'ici 2030)**

15 %
Gaz et réseau
de chaleur



951 tCO₂e

3 %
Électricité



171 tCO₂e

**Focus sur la diminution
de notre empreinte
carbone sur le gaz
et l'électricité**

- 36 % en 10 ans

- Grâce à la rénovation énergétique des bâtiments
- Grâce à l'optimisation des consignes de chauffe
- Grâce au renouvellement des équipements de chauffage et l'optimisation de leur performance

Déchets : 1 %

51 tCO₂e



Un travail conséquent a déjà été mené pour réduire ce poste, mais il doit se poursuivre (augmentation du tri des déchets, suppression des gobelets jetables, etc.).

Depuis 2010, la consommation de papier s'est réduite de 50%.